

AVIS PUBLIC

AVIS D'ASSEMBLÉE PUBLIQUE

**PROJET PARTICULIER DE CONSTRUCTION, DE MODIFICATION
OU D'OCCUPATION D'UN IMMEUBLE
AUX 3740-3746, BOULEVARD LAURIER OUEST**

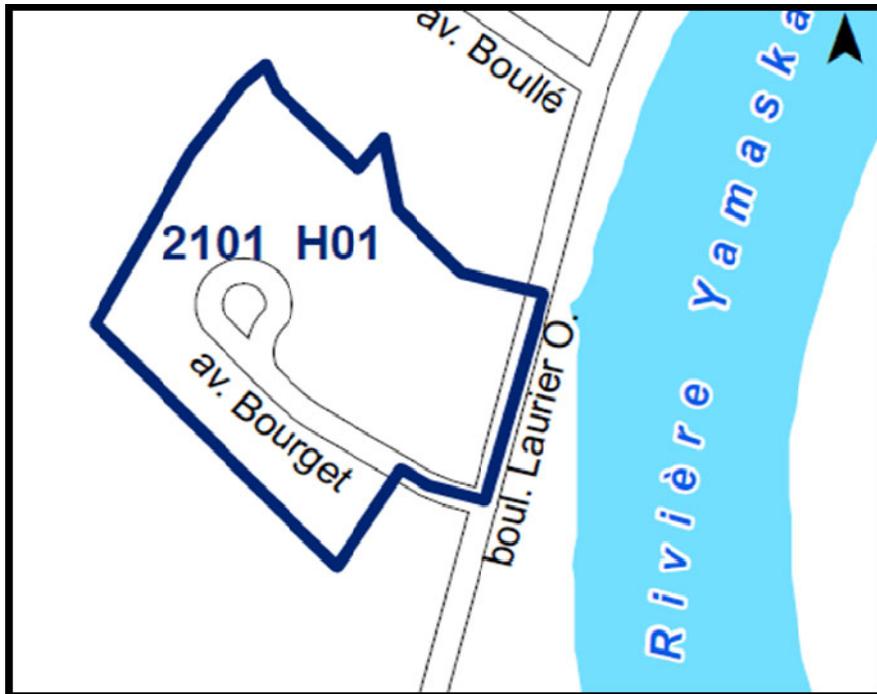
La soussignée donne avis public à l'effet que le Conseil municipal, suivant l'adoption du projet de résolution numéro 23-177 en date du 20 mars 2023, tiendra une assemblée publique de consultation le **3 avril 2023**, à 18 h 30, en la salle du Conseil, au 750, avenue de l'Hôtel-de-Ville, à Saint-Hyacinthe.

La présente demande de projet particulier (PPCMOI) vise à permettre la délivrance d'un permis de construction d'une résidence multifamiliale isolée de quatre (4) logements, aux **3740-3746, boulevard Laurier Ouest**.

La nature du projet particulier se résume comme suit :

Résolution	Nature du projet
<p>Résolution 23-177 (district Hertel-Notre-Dame)</p>	<p>La construction d'une résidence multifamiliale isolée de quatre (4) logements, aux 3740-3746, boulevard Laurier Ouest (lot 6 539 394), dans la zone d'utilisation résidentielle 2101-H-01, ayant comme caractéristiques :</p> <ul style="list-style-type: none"> ▪ un usage « Résidence X (4 logements isolés) », lequel n'est pas autorisé dans la zone visée; ▪ l'aménagement d'une case de stationnement en cour avant, alors que l'article 19.7.2.1 alinéa 1 du <i>Règlement d'urbanisme numéro 350</i> l'interdit; <p>le tout, conformément à la demande soumise par les requérants en date du 21 février 2023, et ce, conditionnellement à ce qui suit :</p> <ul style="list-style-type: none"> ▪ l'aménagement d'une clôture opaque longeant la future limite arrière du terrain (côté ouest), entre l'aire de stationnement projetée et la résidence adjacente située au 1035, avenue Bourget; ▪ la conservation des deux (2) arbres matures existants, situés en cour avant, à proximité de l'entrée charretière du stationnement projeté; ▪ le remplacement des deux (2) arbres devant être abattus pour permettre la réalisation de ce projet.

La zone 2101-H-01 est illustrée sur le croquis ci-dessous :



Une présentation détaillée de ce projet est diffusée à l'adresse Internet suivante :
<https://www.st-hyacinthe.ca/ville/vie-democratique/avis-publics>

Ce projet contient des dispositions susceptibles d'approbation référendaire.

Le projet de résolution est disponible pour consultation sur le site Internet de la Ville et également au greffe de l'hôtel de ville, en communiquant au 450-778-8300, poste 8317.

Fait à Saint-Hyacinthe, ce 22 mars 2023.

La greffière de la Ville,

Crystal Poirier, LL.L, OMA